

[Text]

The Chairman: Mr. Blenkarn.

Mr. Blenkarn: Mr. Chairman and Mr. Nystrom, it strikes me that these amendments, which I am very much in favour of, are to some extent covered in Clause 2 (2) (c). Would the Minister be prepared to extend Clause 2 (2) (c) to include the words "processing of raw materials, the development of parts and sources of components that do not exist in Canada," and perhaps to improve exports of manufactured products from Canada as an element under paragraph (c) that he would be considering, so as to give more explicit guidelines to persons making application to the Minister as to the kinds of thing that Parliament is looking at in terms of the benefit or significant benefit to Canada. I see nothing wrong with expanding item (c). That would still leave five criteria to be looked at but item (c) would in effect be expanded rather than have an additional four items. I think perhaps these items that Mr. Nystrom has brought to our attention could to some extent be worded more briefly and inserted into (c). I wonder if Mr. Nystrom has some thoughts on that and whether the Minister has thoughts on that.

Mr. Nystrom: I believe, first of all, Mr. Chairman . . .

• 1620

The Chairman: Does the Minister wish to reply?

Mr. Gillespie: I defer to Mr. Nystrom.

The Chairman: Mr. Nystrom.

Mr. Nystrom: In terms of the wording, I will be the first one to say that I am not a Stanley Knowles or a Jed Baldwin and my wording can easily be changed. I think Mr. Blenkarn's idea is a good one. We could probably incorporate this in point (c) and shorten the wording that I have here.

While I have the floor, Mr. Chairman, I want to say that to a number of us these are fairly important measures. The Minister says in his interpretation they are already outlined under his factors, and the way he interprets the bill I have no doubt that is what he means but things may change. There may be a different minister and point (a) and point (e) are very general. They just talk about general economic policy and industrial considerations in this country. With respect, I suggest that those general and sweeping statements could be interpreted in many different ways and because of that, I think it is very important that we become more specific. In becoming more specific, we still have the other general factors that Mr. Danson was worried about, so I do not think we worry Mr. Danson by including these factors as well. I think particularly of the one about processing more raw materials. I think that has to be a very important factor in determining the significant benefit of any foreign investment in this country. All too often in the so-called under-developed areas, like the Maritimes, the West and parts of Quebec, we have seen the exportation of raw materials. If we have this as one of the factors that the screening agency would look at, I am sure that this in the long run would be of much more significant benefit to Canada.

One other small point in answer to Mr. Hellyer on point (i). Here I am talking about the laws of other countries now; I am not trying to anticipate the future. I do not think there is any way one can anticipate the future, and in answer to Mr. Gillespie on the same point, I am not

[Interpretation]

Le président: Monsieur Blenkarn.

Mr. Blenkarn: Monsieur le président, monsieur Nystrom, je suis surpris de voir que ces amendements, que j'appuie fortement, sont jusqu'à un certain point couverts à l'article 2 (2) c). Le ministre a-t-il l'intention d'allonger l'article 2 (2) c) pour inclure les mots « transformation des matières premières, le développement de sources de composants qui n'existent pas au Canada, » et peut-être d'améliorer les exportations et les produits manufacturiers du Canada, comme un élément en vertu de l'alinéa c) qu'il étudierait, pour donner des lignes de conduite plus précises aux gens faisant des demandes au ministre concernant le genre de choses que le Parlement étudie pour le bénéfice du Canada. Je ne m'oppose pas au développement du point (c). Il nous resterait cinq critères à étudier. Au lieu d'ajouter quatre autres points, (c) deviendrait donc plus explicite. Le point qu'a souligné M. Nystrom pourrait sans doute être formulé plus brièvement et être inséré en (c). J'aimerais connaître les opinions de M. Nystrom et du ministre à ce sujet.

M. Nystrom: Monsieur le président, je crois que premièrement . . .

Le président: Vous désirez répondre, monsieur le ministre?

M. Gillespie: Je laisse la parole à M. Nystrom.

Le président: Monsieur Nystrom.

M. Nystrom: En ce qui concerne la formulation, je serai le premier à dire que je ne me nomme pas Stanley Knowles ou Jack Baldwin et que mon style peut être changé. Je crois que l'idée de M. Blenkarn est excellente. Nous pourrions sans doute insérer ceci au (c) et raccourcir la formulation que nous avons ici.

Pendant que j'ai la parole, monsieur le président, je voudrais informer les gens qui sont présents ici qu'il s'agit de mesures assez importantes. Dans son interprétation du projet de loi, le ministre a déclaré qu'il prenait en considération, et la façon dont il l'interprète, et c'est certain que c'est ce qu'il veut dire, mais les choses peuvent changer. Il peut y avoir un autre ministre et les points (a) et (e) sont très généraux. Ils ne traitent que de politique économique générale et de considérations industrielles dans ce pays. Ces déclarations trop générales peuvent être interprétées de plusieurs façons et c'est pourquoi je crois qu'il est très important qu'elles deviennent plus spécifiques. De cette façon, nous gardons toujours les autres facteurs généraux dont M. Danson s'inquiétait. C'est pourquoi je ne crois pas déranger M. Danson en incluant aussi ce facteur. Je songe particulièrement à celui concernant la transformation du matériel brut. Il s'agit là d'un facteur très important pour la détermination des avantages appréciables de tout investissement étranger dans ce pays. Beaucoup trop souvent dans la région sous-développée comme les Maritimes, l'Ouest, certaines parties du Québec, nous avons exporté le matériel brut. Si cela est l'un des facteurs que l'agence d'examen étudierait, je suis certain qu'à long terme, cela accorderait beaucoup plus d'avantages appréciables au Canada.

Pour répondre à M. Hellyer, j'aimerais ajouter quelque chose concernant le point (i). Je fais allusion aux lois des autres pays; je n'essaie pas de prédire l'avenir. Je ne crois pas que personne puisse le faire, et en réponse à M. Gillespie, à ce même sujet, je n'essaie pas d'amender la loi